

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pic de pollution atmosphérique sur l'Eurométropole de Strasbourg

Message du **28 06 2019 à 12h30**

ATMO Grand Est (association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air pour le Grand Est) **informe que le taux :**

- De particules
- D'ozone

va probablement pour la journée de demain :

- Dépasser le seuil d'information et de recommandation pour le **5^{ème} jour consécutif** (critère de persistance)
- Dépasser le seuil d'alerte
- Repasser sous le seuil d'information et de recommandation

L'Eurométropole de Strasbourg a décidé de :

- Déclencher à partir de demain
- Maintenir pour demain
- Suspendre à partir de demain

Rappel seuils particules :

- Seuil d'information et de recommandation : 50 microgrammes/m³ (en moyenne journalière)
- Seuil d'alerte : 80 microgrammes/m³ (en moyenne journalière)

Rappel seuils ozone :

- Seuil d'information et de recommandation : 180 microgrammes/m³ (en moyenne horaire)
- Seuil d'alerte : 240 microgrammes/m³ (en moyenne horaire)

le plan d'actions renforcées contre la pollution de l'air de l'Eurométropole de Strasbourg qui vient compléter les mesures d'urgence préfectorales.

Lors d'un épisode de pollution intense ou persistant, conformément à l'arrêté interpréfectoral du 24 mai 2017, le Préfet déclenche par ailleurs la procédure d'alerte et met en place des mesures de réduction des émissions dans le domaine des transports, de l'industrie et de l'agriculture. En cas de persistance de cet épisode de pollution, le dispositif de circulation différenciée peut être mis en place par le Préfet.

Plus d'informations sur : www.bas-rhin.gouv.fr et www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

L'ensemble de ces mesures complètent les actions de fond menées sur l'Eurométropole de Strasbourg tout au long de l'année. Détails sur : www.strasbourg.eu

Le Plan d'actions renforcées contre la pollution atmosphérique de l'Eurométropole de Strasbourg prévoit une tarification spéciale pour :

Les transports en commun

- du réseau 67 de la Région Grand Est via un forfait spécial « pollution air » à :
 - 2,50 euros l'aller-retour

Les stations Vélohop

- à un tarif réduit pour la location d'un vélo à :
 - 3 euros la journée dans les boutiques Centre, Gare, Université, Koenigshoffen et Schiltigheim - www.velhop.strasbourg.eu

De plus, lors d'un épisode de pollution, des recommandations sanitaires et comportementales sont indiquées notamment pour les populations sensibles (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes âgées, personnes souffrant de troubles cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques...) sur le site d'ATMO Grand Est : <http://www.atmo-grandest.eu/les-bons-gestes>

Comment rester informé(e) ?

A tout moment, il est possible de suivre les évolutions de la qualité de l'air sur le territoire via le site internet : www.atmo-grandest.eu

Une permanence téléphonique est assurée pour toute information santé :
Air santé : 03 83 22 50 50

Une information spécifique est délivrée sur les panneaux à messages variables de la DIR Est, de la SANEF, du SIRAC et sur les journaux électroniques d'information de l'Eurométropole de Strasbourg.

Une application sur téléphone mobile « Strasmap » permet de s'informer en temps réel des conditions du trafic. Application téléchargeable via Apple Store et Google Play.